

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ANSM

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

**Décision DG n° 2015-162 du 21 avril 2015 portant désignation
d'un inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé**

NOR : AFSM1530316S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment la cinquième partie, livre III (partie législative)
et livres III et IV (partie réglementaire);

Vu la décision DG n° 2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence
nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Décide:

Article 1^{er}

Est désignée en qualité d'inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des
produits de santé: Mme Frédérique MARCHAL, docteur en pharmacie.

Article 2

Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée
au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 21 avril 2015.

Pour le directeur général et par délégation :

La directrice générale adjointe,

B.GUÉNEAU-CASTILLA